

PRÉAVIS N° 106

AU CONSEIL COMMUNAL

Demande d'un crédit de CHF 72'900.- TTC (dont à déduire CHF 29'200.- de subvention cantonale) pour la construction d'une installation de filtration de lactosérum (petit lait) au chalet des Fruitières de Nyon

Délégué municipal : M. Claude Dupertuis

Nyon, le 22 avril 2013

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

La Commune de Nyon est propriétaire du chalet des Fruitières de Nyon. Ce chalet d'alpage, situé dans un cadre d'exception, reçoit en estivage près de 90 vaches laitières et fabrique un gruyère de qualité.

En 2010, des essais de fabrication d'un fromage appelé « Tonneau », car coulé dans un moule qui en rappelle la forme, ont rapidement été un succès.

En 2012, sept tonnes de ce fromage ont été commandées. A noter que ce fromage à pâte mi-dure a été médaillé deux fois en deux ans au concours international de Londres, soit médaille d'argent en 2011 et médaille de bronze en 2012.

Le succès rencontré n'est pas sans conséquence. En effet, avec l'augmentation de la production, la surproduction de petit lait est difficilement gérable. Ce ne sont pas les 25 cochons présents aux Fruitières qui vont pouvoir ingurgiter les 2'000 litres environ de petit lait produits quotidiennement. Actuellement, le solde, soit environ 1'800 litres de petit lait, est réparti dans les pâturages à l'aide d'une bossette à lisier.

Des solutions existent pour résoudre ce problème. La meilleure, qui a fait ses preuves en plusieurs endroits, est la construction d'un système de traitement du lactosérum par percolation à travers un filtre de compost. Pour ce faire, nous avons commandé une étude à un bureau spécialisé, qui travaille en étroite collaboration avec le Service des eaux, sols et assainissement (SESA), le Service des forêts, de la faune et de la nature (SFFN) et le Parc Jurassien. Ces derniers ont donné leur accord de principe pour une telle réalisation.

2. Description du projet

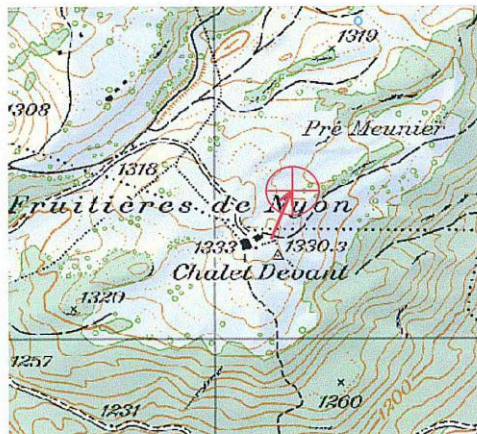
Le projet consiste à construire une station de filtration du petit lait de manière écologique, en traitant sur place les excédents de lactosérum produits par l'augmentation de production de fromage dans cet alpage. Il sera aménagé un grand compost circulaire de 150 m³, des zones de refus de compost dans la partie supérieure et la partie inférieure d'un volume de 90 m³, pour un compost d'un volume total de 240 m³, dans lequel seront intégrés des tuyaux percés, posés en accordéon dans la partie supérieure, de manière à assurer une répartition régulière du petit lait.

Une pompe reliée à une cuve distribuera le lactosérum régulièrement sur une durée de 12 à 24 heures, de façon à assurer la meilleure filtration possible. Une cuve d'environ 3'000 litres sera posée comme bassin tampon. Elle sera installée dans un local fermé à proximité de la porcherie, ce qui facilitera l'alimentation des cochons.



Ce compost sera installé sur une dalle en béton dans le but d'éviter une infiltration éventuelle de résidu et, dans le futur, de faciliter l'enlèvement du compost qui devra être changé tous les 8 à 10 ans.

Une fois filtré, le solde du petit lait sera récupéré et rejeté dans la fosse à lisier. Ce résidu ne représente, au maximum, que le 3 à 5 % du liquide injecté. Un tel compost réalisé dans une autre fruitière présente un taux de filtration de 99,7%, donc un niveau proche de la perfection. Le compost est en service depuis 2 ans.

Plan de situation et intégration de l'ouvrage



Coordonnées de l'implantation de l'ouvrage:
501.155 / 146.370

-  implantation proposée
-  direction de la prise de vue ci-dessous

Le plan de situation indique les coordonnées du site prévu pour l'implantation de l'ouvrage.

Le photo-montage ci-dessous permet de visualiser l'impact probable de l'installation dans le site prévu pour son implantation. La couleur du géotextile de couverture correspond approximativement à celle présentée sur l'image. Le module est une structure polygonale composée de 21 éléments de 2m, ce qui lui donne un aspect circulaire. Le dessus du module est légèrement bombé pour permettre l'écoulement des eaux de pluie.



3. Incidences financières

Le coût de cette installation est estimé à CHF 72'900.-. Il comprend les honoraires et la réalisation de l'ouvrage du traitement de lactosérum. Il se décompose comme suit :

Installation de chantier	CHF	2'000.-
Terrassement, préparation des fonds	CHF	13'000.-
Fouilles d'accès et puits	CHF	4'000.-
Montage des éléments filtrants	CHF	24'000.-
Appareillage	CHF	8'000.-
Electricité	CHF	8'500.-
Divers et imprévus	CHF	2'500.-
Honoraires	CHF	5'500.-
	CHF	67'500.-
TVA 8%	CHF	5'400.-
TOTAL	CHF	72'900.-
Dont à déduire subvention de 40%	CHF	29'200.-
TOTAL TTC	CHF	43'700.-

L'investissement estimé à CHF 72'900.- sera subventionné à une hauteur de 40 %. Le solde pour la Commune est donc de CHF 43'700.-.

Le loyer du bail de l'amodiatiaire sera augmenté de CHF 2'000.- par année.

4. Aspects du développement durable

4.1. Dimension économique

--

4.2. Dimension sociale

La qualité du fromage d'alpage des Fruitières n'est plus à démontrer. Ce chalet, magnifiquement situé, est sur un lieu de passage important de randonneurs, qui en profitent pour mieux comprendre la vie pastorale. De plus, de nombreux groupes, écoles, etc. viennent régulièrement visiter ces installations pour découvrir les différentes techniques de fabrication du fromage (gruyère, serac, tonneau et raclette).

4.3. Dimension environnementale

La réalisation de ce système de filtration permettra de résoudre, sur place, le problème lié aux excédents de lactosérum. Réalisé avec un matériau naturel, le compost, cet élément positionné en retrait dans une combe, n'aura aucun impact sur l'environnement. Sa situation, ainsi que sa forme ont été avalisées par le SESA et le Parc Jurassien Vaudois.

La solution envisagée au départ d'épandre ce liquide dans les pâturages, risquerait, à terme, de nuire à la qualité du sol.

5. Conclusion

La Commune de Nyon est propriétaire d'un chalet situé dans un environnement exceptionnel et reçoit, en estivage, 90 vaches laitières, produit un excellent gruyère à pâte dure, et depuis 3 ans, un tonneau d'alpage (fromage à pâte mi-dure). Cependant, la gestion du lactosérum pose problème. Pour le résoudre, nous proposons d'investir dans d'un procédé de filtration. Ce procédé, réalisé avec un matériau totalement naturel, testé dans d'autres fruitières, s'avère d'une grande efficacité. C'est pour cette raison que nous proposons d'investir dans une telle réalisation.

NYON · PRÉAVIS N° 106 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

- vu** le préavis N° 106 concernant la demande d'un crédit de CHF 72'900.- (dont à déduire CHF 29'200.- de subvention cantonale) pour la construction d'une installation de filtration de lactosérum (petit lait) au chalet des Fruitières de Nyon,
- ouï** le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet,
- attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder un crédit de CHF 72'900.- TTC, (dont à déduire CHF 29'200.- de subvention cantonale) à la Municipalité pour financer la construction d'une installation de filtration de lactosérum (petit lait) au chalet des Fruitières de Nyon ;
2. que ce montant sera porté au compte N° 9143-20 du patrimoine administratif, dépense amortissable en 15 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 22 avril 2013 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Daniel Rossellat

Christian Gobat

Annexes

Fiche d'investissement

1^{ère} séance de la commission

Municipal délégué	Monsieur Claude Dupertuis
Date	Mardi 18 juin 2013 à 19h00
Lieu	Salle conférence des espaces verts, Bois-Bougy

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No.

106 / 2013

**Construction d'une installation de filtration de lactosérum (petit lait)
au chalet des Fruitières de Nyon**

Date: Nyon le

26.04.2013

Demande de crédit de réalisation de CHF 72'900.-- TTC

Situation des préavis au 26.04.2013			2008	2009	2010	2011	2012	2013			
Total des préavis votés par le Conseil Communal			15'096'800	16'926'760	6'905'181	12'753'520	29'025'473	9'790'164			
Situation des emprunts au 26.04.2013			2008	2009	2010	2011	2012	2013	Cautionnements et garanties		
Plafond d'emprunt selon préavis No. 27 adopté le 12.12.2011							225'000'000	225'000'000	Plafond (préavis No.27)		24'200'000
Emprunts au 1er janvier			131'225'479	141'053'013	140'793'357	137'966'600	122'883'270	127'883'270	Engagé		-11'265'799
Evolution des emprunts durant la période +/-			9'827'534	-259'656	-2'826'757	-15'083'330	5'000'000	0	Caution demandée		0
Emprunts fin période/date du jour			141'053'013	140'793'357	137'966'600	122'883'270	127'883'270	127'883'270	Disponible		12'934'201
Dépenses d'investissement			Estimation des dépenses d'investissements nets					Estimation amort. + entretien			
		CHF TTC	2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL	Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
Achats et mise en installation		72'900	72'900	0	0	0	0	0	15	4'860	
Subvention de l'Etat		-29'200	-29'200					0	15	-1'947	
Total de l'investissement		43'700	43'700	0	0	0	0	0	15	2'913	0
Financement du préavis											
Budget de fonctionnement:											
Trésorerie courante											
Investissement:											
Trésorerie/Emprunts dont		43'700									
Estimation des coûts d'exploitation			2013	2014	2015	2016	2017	2018			
Libellé / années											
Coût total d'exploitation			1'311	4'224	4'137	4'050	3'962	3'875			
Intérêts en %		3.00%	1'311	1'311	1'224	1'136	1'049	961			
Entretien			0	0	0	0	0	0			
Amortissements			0	2'913	2'913	2'913	2'913	2'913			
Personnel supp. en CHF			0	0	0	0	0	0			
Personnel supp. en EPT			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			
Economies / Recettes			0	0	0	0	0	0			
			0	0	0	0	0	0			
Coûts nets d'exploitation			1'311	4'224	4'137	4'050	3'962	3'875			